

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

ENTRETIEN

« Il est possible d'améliorer la gouvernance des sociétés
en s'inspirant de libertés consenties pendant le temps du Covid-19 » → PAGE 4

Alain COURET

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Désignation en tant que censeur en vue d'une nomination
en qualité d'administrateur → PAGE 10

Antoine GAUDEMET

Variations sur la loyauté dans la révocation : principe
et préjudice indemnisable → PAGE 11

Caroline COUPET

FUSIONS ACQUISITIONS

Transmission de responsabilité pénale : application
des nouvelles règles → PAGE 40

Bruno DONDERO

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue

sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 150 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement France 2022 : 435 € HT - Abonnement étranger 2022 : 478,50 €

Prix au numéro France : 48 € HT - Prix au numéro étranger : 53 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ENTRETIEN

- BJS201d3 • **« Il est possible d'améliorer la gouvernance des sociétés en s'inspirant de libertés consenties pendant le temps du Covid-19 »** 4
Alain COURET

DROIT COMMUN

- BJS201c3 • **Abus de majorité : une certaine discipline dans la mise en réserve des bénéfices** 6
Thibault de RAVEL D'ESCLAPON – Cass. 3^e civ., 6 avr. 2022, n° 21-13287, F-D

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS201d2 • **Désignation en tant que censeur en vue d'une nomination en qualité d'administrateur** 10
Antoine GAUDEMET – Gecina, communiqué de presse, « Évolution de la composition du conseil d'administration de Gecina », 21 févr. 2022
- BJS201d0 • **Variations sur la loyauté dans la révocation : principe et préjudice indemnisable** 11
Caroline COUPET – CA Chambéry, ch. civ., 8 févr. 2022, n° 19/02215
- BJS201b7 • **Révocation fautive et clause de non-concurrence illicite : un double rappel à l'ordre** 14
Thierry FAVARIO – Cass. com., 30 mars 2022, n° 19-25794, F-D
- BJS201b4 • **La connaissance des rémunérations versées au directeur général équivaut-elle à leur détermination ?** 18
Michel STORCK – CA Paris, 5-9, 3 févr. 2022, n° 20/16711
- BJS201c8 • **Conventions réglementées : pouvoir d'autorisation ou de décision du conseil ?** 20
Bruno DONDERO – CA Aix-en-Provence, ch. 4-5, 14 avr. 2022, n° 19/10904
- BJS201a4 • **La pédagogie du juge à propos de l'expertise de gestion** 22
Pierre-Louis PÉRIN – CA Nancy, 5^e ch. com., 9 mars 2022, n° 21/01544
- BJS201b1 • **L'exercice de l'action *ut singuli* face à la perte de la qualité d'associé** 24
Jean-François BARBIÈRI – CA Caen, 31 mars 2022, n° 16/02837
- BJS200z8 • **Action sociale *ut singuli* et perte de la qualité d'actionnaire en cours d'instance** 26
Jean-Christophe PAGNUCCO – CA Paris, 5-9, 10 mars 2022, n° 13/18511

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS200z3 • **La désignation d'un mandataire *ad hoc* doit-elle être appréciée au regard de l'intérêt social ?** 29
Michel STORCK – CA Riom, 3^e ch., 16 févr. 2022, n° 21/01786
- BJS201b5 • **Une condition du droit de participer au partage n'est pas une condition de recevabilité de l'action en partage** 31
Michel STORCK – Cass. 3^e civ., 16 mars 2022, n° 21-11579, FS-B

BJS201c7 • Même en cas de violation des statuts, la faute du dirigeant n'est pas automatique	34
Elsa GUÉGAN – CA Chambéry, ch. civ., 15 févr. 2022, n° 18/02132	
BJS201b0 • Loi applicable à la qualité d'une association pour demander une mesure d'instruction <i>in futurum</i>	36
Étienne FARNOUX – Cass. 1 ^{re} civ., 9 mars 2002, n° 20-22444, FS–B	

FUSIONS ACQUISITIONS

BJS201c9 • Transmission de responsabilité pénale : application des nouvelles règles	40
Bruno DONDERO – Cass. crim., 13 avr. 2022, n° 21-80653, FS–B	

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

BJS201c5 • Faillite personnelle : sanction pour des faits devant conduire à une cessation des paiements déjà survenue !	44
Bernard SAINTOURENS – Cass. com., 13 avr. 2022, n° 21-12994, FS–B	
BJS201c1 • Restitution en nature des parts d'une société dissoute	46
Nadège JULLIAN – Cass. com., 21 avr. 2022, n° 20-10809, FS–B	
BJS201b6 • Publication des comptes : procédure de référé-injonction à l'occasion d'une cession d'actifs	49
Laurence CAMENSULI-FEULLARD – CA Caen, 10 mars 2022, n° 20/01497	
BJS201b2 • De la caractérisation des relations financières anormales à celle de la confusion patrimoniale	51
Florence REILLE – CA Angers, ch. A, 8 févr. 2022, n° 21/00136	
BJS201c0 • Remboursement non fautif de compte courant d'associé d'une société en liquidation judiciaire	53
Bastien BRIGNON – CA Paris, 5-8, 1 ^{er} févr. 2022, n° 19/22749	
BJS201b9 • Responsabilité de la société mère étrangère en matière d'insolvabilité	55
Fabienne JAULT-SESEKE – CJUE, 10 mars 2022, n° C-498/20, BMA Nederland	

DOCTRINE

BJS201d1 • Permutation ou cumul des qualités d'associé et de créancier social au regard du financement des entreprises ?	58
Jean-François BARBIÈRI	